



Le Roux Louis : Né le 4-07-1876 à Lanvéoc ; 1900, prêtre ; 1902, vicaire à Saint-Melaine Morlaix.

Mobilisé (service armé) aumônier Place de Brest ; camp d'instruction, Camaret ; sur sa demande, aumônier titulaire groupe brancardiers de corps/34 (1916) ; intoxiqué (mars 1918).

A été mêlé aux actions suivantes : -1916 : Alsace, Champagne, Fort de Brimont ; -1918 : offensive allemande, Lassigny (juin), Flandres (octobre).

Tué le 6 novembre 1918 à Nazareth (Belgique) par éclats d'obus en sortant d'un poste de secours où il venait d'accomplir sa mission auprès des blessés.

1°)- Ordre Service de santé 34^e corps d'armée, 1918 :

« Aumônier d'un dévouement parfait, assure, sur sa demande, avec courage et abnégation, les fonctions de son ministère auprès des formations de corps les plus avancées ; a subi de ce fait une intoxication partielle par les gaz en mars 1918. »

2°)-Ordre 34^e corps d'armée, 1918 : « Au cours de l'attaque ennemie du 9 juin 1918, s'est porté, sous un violent bombardement, sur les différentes positions de batteries où des blessés lui étaient signalés, leur a prodigué ses soins et a coopéré lui-même au transport de plusieurs d'entre eux sur le poste de secours. »

3°)-Chevalier de la Légion d'honneur posthume.

La Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon, n° 45, 15 novembre 1918, p. 561 ; n° 48, 29 novembre 1918, p. 595-598

Ordo... dioecesis Corisopitensis et Leonensis, Quimper, imp. de Kerangal, 1919, p. 98

Abbé Pondaven, *Livre d'or du clergé* [du Finistère], Quimper, 1919, p. 172

La Preuve du sang, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p. 152

Inscrit sur la plaque paroissiale de l'église Saint-Melaine à Morlaix (29) et sur le monument diocésain l'évêché à Quimper (29).

Les voûtes de notre église retentissaient encore des accents du Te Deum sorti spontanément de nos poitrines en ce jour béni du 11 Novembre, lorsque M. le Recteur reçut la triste nouvelle : M. l'abbé Le Roux venait d'être tué près de Bruges, atteint de plusieurs éclats d'obus, au cours d'un des derniers bombardements, le jeudi 7 Novembre, quatre jours avant la signature de l'armistice ! Saisissante image du sentiment qui possède à l'heure actuelle bien des cœurs français : tant de douleur attristant une si légitime et si patriotique fierté ! Nous nous inclinons, dans cette pénible circonstance, devant les desseins toujours adorables de la Providence ; mais ceux qui ont connu l'ami, le confrère, le prêtre que nous pleurons comprendront l'étendue de notre deuil et la perte que nous faisons.

Né à Lanvéoc en 1876, Louis Le Roux vint, tout jeune encore, habiter la paroisse Saint-Sauveur de Brest. Ses parents le destinaient à une carrière administrative et lui faisaient déjà suivre les cours du petit Lycée, lorsque M. Kérisit, alors vicaire à Recouvrance, le distingua parmi ses enfants du catéchisme : il avait remarqué le sérieux de l'écolier, son intelligence vive et éveillée ; il s'était assuré, d'autre part, que l'éducation reçue dans la famille était assise sur la base très ferme des principes chrétiens ; il prit alors l'initiative de l'enlever au Lycée pour le confier au Petit Séminaire de Pont-Croix. Louis Le Roux y fit de solides études, se maintenant toujours dans les premiers rangs de la classe, remarqué d'ailleurs pour la parfaite régularité de sa conduite et pour la conscience scrupuleuse qu'il apportait à se conformer aux indications de ses professeurs, plutôt que pour des

dons personnels et des qualités brillantes. Au Grand Séminaire, ces sérieuses qualités se fortifiaient encore par le souci constant qu'il montrait de cultiver sa vie intérieure, de l'enrichir des vertus surnaturelles dont se doit orner l'âme sacerdotale.

En attendant d'être ordonné prêtre, il fit un stage de deux ans, à titre de surveillant, au Collège de Lesneven ; il s'était si bien montré, dans ce rôle modeste et délicat à la fois, l'homme de son devoir d'état, que M. l'abbé Gloanec, alors principal du Collège, voulait se l'adjoindre comme sous-Principal. Mgr Dubillard, cependant, en disposait pour un poste autrement important : il le nommait, en effet, aumônier de l'Ecole des Mécaniciens de Brest. L'abbé Le Roux devait exercer ce ministère, pendant deux ans, jusqu'au jour où parut le décret du Gouvernement qui supprimait le poste d'aumônier auxiliaire. Il y montra tant de tact et d'esprit surnaturel et sacerdotal, que M. le Préfet maritime ne voulut pas se séparer de lui, sans faire savoir à l'Administration diocésaine tout le bien qu'il en pensait, remarquant que ce jeune abbé était apte à remplir toutes les missions qu'on voudrait bien lui confier.

C'est alors, en Janvier 1902, que M. Le Roux prit à Saint-Melaine la place que laissait vacante la nomination de M. l'abbé Le Bihan à l'aumônerie du cercle militaire de Brest. La succession était aussi intéressante que difficile. Le passage de M. Le Bihan à Saint-Melaine s'était marqué par une activité de tous les instants qui avait pris des formes diverses et multiples et qui s'était manifestée par la création d'œuvres importantes, au premier rang desquelles étaient les œuvres de jeunesse. M. Le Roux fut le digne successeur de ce prêtre actif et zélé. Dès le début de son ministère, il se donna tout entier aux jeunes gens qui lui étaient confiés ; et malgré les nombreux soucis inhérents à la direction d'une telle œuvre, malgré les gênes que suppose une assiduité quotidienne aux réunions du Patronage, malgré le surcroît de travail que doivent s'imposer ceux qui assument une pareille tâche, jamais il ne se décida à renoncer à cette œuvre où il avait mis tout son cœur.

Etant devenu assez tôt le premier vicaire de la paroisse, il fut le conseiller toujours écouté, l'auxiliaire dévoué des Recteurs qui, successivement, eurent la charge de l'importante paroisse de Saint-Melaine. Tous se sont plu à rendre hommage à ce dévouement qu'inspiraient le souci du bien à faire aux âmes et un bon sens toujours éclairé par des vues surnaturelles. Il avait, en effet, une parfaite rectitude du jugement, une intelligence claire et nette des besoins des âmes, qui le préservaient également, dans son ministère, des solutions aventureuses et d'une attitude timorée ; avec cela, une volonté très ferme, une droiture et une loyauté absolues du caractère, une promptitude de décision qui lui permettaient de prendre rapidement un parti en toutes rencontres, et de réaliser immédiatement le bien une fois conçu. Non pas, cependant, qu'il voulût se mettre personnellement en valeur ; il eut toujours un sens trop avisé de l'autorité, pour croire que, dans son apostolat, il pût agir sans en tenir compte ; mais habitué à réfléchir sur les conditions actuelles de l'action sacerdotale, il exprimait franchement son avis dans les questions qui intéressaient la vie paroissiale et engageait hardiment à tenter ce qui était de nature à la promouvoir.

Il apportait la même conscience et les mêmes vues surnaturelles dans la partie la plus personnelle de son ministère. Au confessionnal il fut un directeur éclairé et sûr ; et les conseils qu'il y prodiguait lui étaient dictés par une connaissance approfondie de la vie intérieure, par une piété très tendre, alimentée aux sources des maîtres de la perfection spirituelle, avec qui il entretenait un commerce quotidien, mais aussi par ce même robuste bon sens auquel il faisait appel dans toutes les circonstances.

En chaire il montrait de réelles qualités de clarté d'ordre et de logique, et si sa prédication ne revêtait pas volontiers la forme lyrique des envolées oratoires, elle se recommandait par la qualité d'un enseignement qu'avaient préparé de longues heures d'étude et de méditation ; on disait de cet

enseignement qu'il eût été digne d'une chaire de Séminaire. Est-il plus bel éloge, si le prêtre, avant tout est docteur de la foi et si sa mission est surtout de donner aux intelligences la lumière qui doit éclairer tout homme venant en ce monde ? Ses relations avec les paroissiens, d'autre part, étaient tout empreintes de charité sacerdotale : ses aumônes, les conseils judicieux qu'il donnait à ceux qui venaient lui soumettre leurs difficultés, le souvenir de toutes ses bonnes œuvres enfin laissent dans la paroisse de profonds regrets, et les témoignages de sympathie attristée et d'affectueuse condoléance ne se comptent plus, que nous recevons dans notre deuil et qui nous sont dans cette épreuve un précieux réconfort.

Pour exprimer, en effet, toute la peine que nous ressentons de la mort de notre cher confrère, il nous faudrait soulever le voile de cette intimité fraternelle qui nous a unis, de longues années durant, dans notre famille presbytérale ; il nous faudrait dire toutes les délicatesses, toutes les attentions, toutes les prévenances dont il usait dans ses relations quotidiennes. Son affection était à l'image de son caractère, franche et sûre, cordiale et expansive, sans démonstration inutile ou vaine susceptibilité, attentive à rendre plus léger le fardeau commun des soucis, et des travaux du ministère.

En Août 1914, il fut nommé aumônier de la place de Brest. Tant que les dépôts regorgeaient de troupes, il s'ingénia de toutes manières à organiser son apostolat près des soldats : M. le chanoine Kerbirou, son ancien recteur, avait mis à sa disposition, à Recouvrance, un local où il eut vite fait de monter un cercle : et les réunions étaient suivies, chaque soir, par une foule de soldats, des jeunes surtout vers qui l'attiraient ses préférences. Puis il suivit à Camaret les recrues de la classe 10 ; il y transforma en salle de réunions l'Abri du Marin, que lui avait cédé M. de Thézac ; et là encore son zèle fut magnifiquement récompensé, car le dimanche, à Roc- Amadour, on aurait pu compter les officiers ou soldais qui n'assistaient point à la messe et au prône de l'aumônier.



L'Abri du Marin de Camaret transformé en Abri du Soldat sous la direction immédiate de M. l'abbé Le Roux

Puis les derniers renforts partirent pour le front, et l'abbé Le Roux demandait à les y accompagner. Il y resta deux ans, et ce que ces deux années représentent d'efforts et de dévouement inlassable, les lettres que nous avons reçues pour nous annoncer sa mort et celles que nous continuons de recevoir, chaque jour, le traduisent éloquemment. Il fit en Alsace reconquise un long séjour dont il aimait à rappeler le souvenir ; puis il fut en Champagne devant le fort Brimont, où il connut des journées rudes, mais consolantes pour son apostolat. La grande offensive allemande, de Juin dernier, le trouvait à Lassigny ; le régiment d'artillerie auquel il était alors affecté, y contenait la ruée de l'ennemi, et y obtenait deux citations à l'ordre de l'Armée. Dans des circonstances exceptionnellement critiques, l'aumônier fit plus que son devoir et méritait d'être lui-même cité deux fois en six jours.

En Octobre dernier, son Corps d'Armée entra en Belgique. Il eut beaucoup à souffrir dans les plaines boueuses de Flandre ; mais il acceptait joyeusement la souffrance, confiant dans le succès final et prochain. Les événements se précipitaient d'ailleurs et lui, dont le moral s'était toujours maintenu très haut, il laissait passer dans ses lettres, la hâte d'un joyeux retour. Il traversa Bruges ; et le 7 Novembre dernier, il sortait du poste de secours où il venait d'accomplir son ministère de charité et de dévouement, lorsqu'un éclat d'obus, l'atteignant à la tempe et au cœur, le tua net.

La triste nouvelle nous parvenait trois jours après, alors que nous nous attendions à lui voir prendre sans tarder, la place qu'il avait laissée vide depuis quatre ans déjà !

Il s'en va, emportant d'unanimes regrets : dans sa famille, qu'il aimait tendrement ; chez les paroissiens, à qui il a fait tant de bien ; chez son Recteur, qui sentait à chaque rencontre nouvelle, grandir son affection et son estime pour un tel collaborateur ; chez ses collègues, enfin, qui le pleurent comme un frère. Qu'il nous soit permis de déposer sur sa tombe à peine fermée, comme l'hommage le plus autorisé rendu à ses vertus, cette lettre que Monseigneur l'Evêque a bien voulu écrire à M. le Recteur, à l'annonce de sa mort : « C'est un grand deuil pour vous et pour votre paroisse. Les prêtres n'ont pas manqué au sacrifice sanglant que Dieu réclamait de la France. Celui qu'il vient de nous prendre comptera parmi les victimes de choix. Je sais tout le bien qu'il faisait dans votre paroisse et l'apostolat qu'il a exercé au front avec tant d'autorité et de cœur. Avec vous, je prierai pour lui. Veuillez présenter mes condoléances à vos paroissiens et à sa famille, dont je partage profondément la peine. »

Le service solennel célébré, le jeudi 21 Novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Melaine, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Le Roux, a été l'occasion d'une belle manifestation de sympathie de la population morlaisienne à l'égard de son regretté vicaire. D'autre part, au chœur, nous avons remarqué M. le vicaire général Cogneau ; M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix ; MM. les abbés Berthou, curé-doyen de Landivisiau ; Fortin, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou ; Guillerm, recteur de Saint-Martin ; MM. les Recteurs du doyenné et les aumôniers des communautés de Morlaix.

R. I. P. *Semaine Religieuse de Quimper et Léon*, 29/11/1918 p. 595.